

**Extrait des délibérations  
Conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes  
du 16 février 2018**

**n°03 – D 16.02.2018**

*L'an deux mil dix-huit, le seize février à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Patrick LEVY, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**Désignation d'un élu étudiant au conseil d'administration pour siéger à la commission FSDIE**

**Membres présents :** LEVY Patrick, CARON FASAN Marie-Laurence, COURTOIS Hervé, LEBARBE Thomas, GRANET ABISSET Anne-Marie, LBATH Ahmed, VUILLEZ Jean-Philippe, FILIPPI Lionel, MARTENS Kirsten, MARTIN-MERCIER Sylvie, BORRAS Isabelle, FORESTIER Gérard, MABED Abdelmalek, SOTO Orianna, DENAT Tom, BERTRAND Alan,

**Membres représentés :** CHAZE-MAGNAN Ludivine (procuration à CARON-FASAN Marie-Laurence), GAILLARD Isabelle (procuration à GRANET ABISSET Anne-Marie), RACHIDI Walid (procuration à COURTOIS Hervé), FARET Mathilde (procuration à DENAT Tom), ROUILLON Joris (procuration à BONNET Augustin), HABFAST Claus (procuration à LEVY Patrick), Edith BOLF (procuration à MARTIN-MERCIER Sylvie), LOUIE France-Dominique (procuration à FILIPPI Lionel).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

Vu le règlement intérieur de l'Université Grenoble Alpes prévoyant la composition de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE),

Considérant que cette commission comprend notamment un élu usager du conseil d'administration (1 titulaire et 1 suppléant),

Considérant la vacance du siège revenant à un élu usager du conseil d'administration ;

Considérant qu'un appel à candidatures a été ouvert afin de pourvoir le siège vacant ;

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Considérant les candidatures enregistrées de :

- Augustin Bonnet en tant que titulaire et Elise Rogeat en tant que suppléante,
- Tom Denat en tant que titulaire et Lucas Crouzet en tant que suppléant.

M. le Président propose aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur les candidatures reçues pour siéger au sein de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) en qualité de représentant des usagers au conseil d'administration de l'UGA.

	Nombre de voix obtenues
Nombre de votants	24
Augustin Bonnet (titulaire) et Elise Rogeat (suppléante)	10
Tom Denat (titulaire) et Lucas Crouzet (suppléant)	12
Abstentions	2

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration désigne M. Tom Denat (titulaire) et M. Lucas Crouzet (suppléant) pour siéger au sein de la commission Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) en qualité de représentant des usagers au conseil d'administration de l'UGA.

Publié le : 02.03.18

Transmis au Rectorat le :  
02.03.18

Fait à St- Martin- d'Hères, le 19 février 2018

Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services,  
Joris BENELLE  
Joris BENELLE